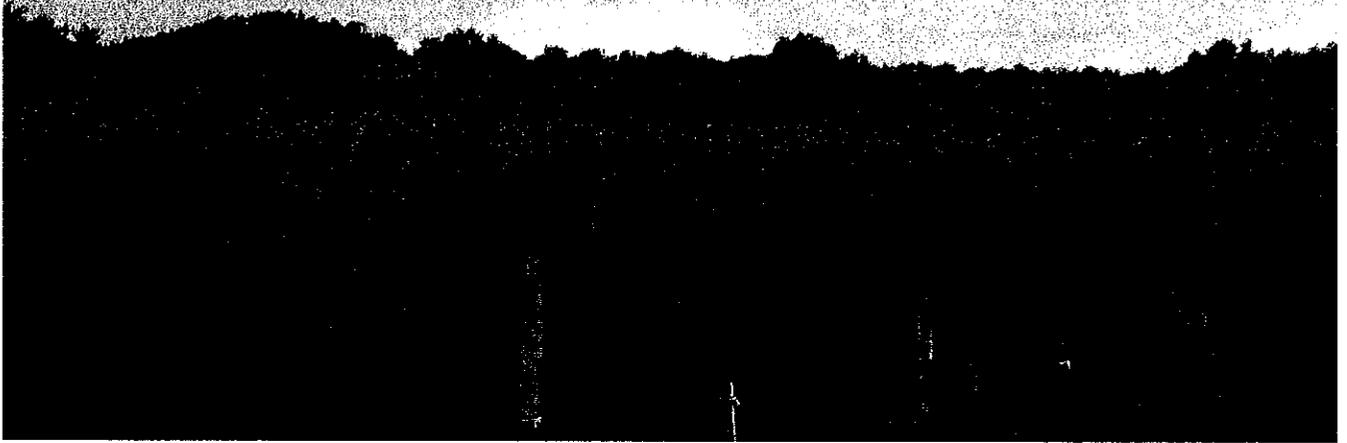


Saillans

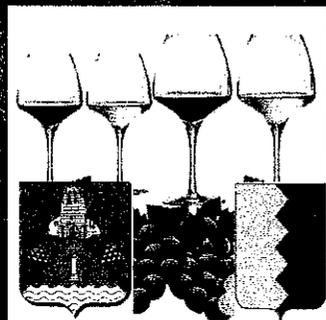


Bulletin municipal



Automne 2013

*Comité local aux vignerons
de Saillans (Drôme)*



S O M M A I R E

Le Mot du Maire

Page 1-4	Compte rendu des réunions du Conseil
Page 5	Etat civil
Page 6-8	Communiqué
Page 9-10	Salon des vins à Saillans (Drôme)
Page 11	Repas de quartier
Page 12	Concours Décor de Noël

Les pages des Associations :

Page 13-17	Les Amis de l'église
Page 18	Tou/Zazimut
Page 19	Gym volontaire
Page 20	La Boule Saillanaise
Page 21-22	Professions libérales
Page 23	Calendrier de collecte du SMICVAL
Page 24	Permanences de l'architecte du CAUE
Page 25	Campagne Accident Vasculaire Cérébral (AVC)
Page 26	Poème d'une administrée
Page 27-29	Jeux
Page 30	Appel à idées...
Page 31	Petit annuaire



Chers Saillanais et Amis Saillanais,

Ma première pensée sera pour les viticulteurs de notre village, et au-delà. Cette année, restera une année de toutes les inquiétudes quant à la récolte. Les conditions météorologiques n'ont pas été des plus clémentes et notre vignoble est en pleine souffrance. J'espère que tout se passera au mieux pour les vendanges et la vinification.

Ensuite, je voudrais vous parler de notre école dont nous tirons une certaine fierté grâce à son directeur Florent MICHEL et à Fanny ROYER, nouvelle institutrice nommée à la rentrée. Je crois pouvoir dire que depuis plus de cinquante ans nous n'avons pas eu autant d'élèves dans notre petite école, soit 49. Et cette réussite nous la devons à l'implication de nos instituteurs mais aussi aux efforts de la municipalité envers son école, sans oublier les parents d'élèves. Nous travaillons de « pied ferme » à la semaine de quatre jours et demi qui nous sera imposée dès la rentrée 2014. Inutile de vous cacher que ce sera financièrement une charge énorme supplémentaire. Nous ferons de notre mieux pour mettre en place cette réforme de façon à ne pénaliser aucun contribuable.

Fin octobre, les 25, 26, 27 tous ceux qui le voudront pourront nous accompagner à Saillans dans la Drôme où nous serons reçus dans le cadre du jumelage que nous avons mis en place. Dans ce bulletin, vous trouverez toutes les informations utiles à cet échange.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous rappelle que je suis à votre disposition tous les vendredis après-midi sur rendez-vous, à votre écoute et prête à recevoir toute doléance.

J'en terminerai en vous souhaitant à tous un très bel automne, de bonnes vendanges pour nos viticulteurs, avec l'espoir de vous retrouver très vite pour le voyage dans la Drôme.

Le Maire,

Martine TILLET-FAURIE

Réunion du 1^{er} Juillet 2013 à 18 heures 30

L'an deux mille treize, le premier juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Etaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD, Isabelle DUPUY
Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Etaient absents : Madame Brigitte RULLIER-LOUSSERT, Monsieur Olivier GOUJON

Madame VARREON est nommée Secrétaire de séance.

Plan Local d'Urbanisme

Suite à l'appel d'offres lancé au mois de février dernier concernant la modification du PLU à effectuer afin de suivre les conseils des services de l'Etat, quatre cabinets d'étude ont été consultés.

Après avoir analysé les différentes propositions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de confier la modification du PLU au cabinet Global Ingénierie
- d'autoriser Madame le Maire à signer les documents
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires

Modification simplifiée :

Madame le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme communal a été approuvé par délibération du 18 novembre 2011

Madame le Maire explique que :

Suite à un dépôt de permis de construire, l'analyse de ce dernier a conduit à une reconsidération de l'application des prescriptions du règlement de la Zone UB du PLU, notamment en ce qui concerne la hauteur des constructions et l'aspect extérieur des constructions, plus particulièrement des toitures terrasses.

Madame le Maire présente les dispositions de l'article 2 de la loi n°2009-179 du 17 février 2009 relative à l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés et, le décret d'application n°2009-722 du 18 juin 2009 sur la création d'une procédure de modification simplifiée des PLU.

Madame le Maire expose qu'il convient dès lors de procéder à une modification simplifiée du document d'urbanisme communal pour apporter des précisions aux articles 10 et 11 du règlement de la Zone UB du PLU. Ce changement peut être effectué par délibération du Conseil Municipal après un « porter à la connaissance du public », durant une durée d'au moins un mois, dans le cadre de la procédure de modification simplifiée. Il peut être fait usage de cette procédure dans la mesure où il n'est pas porté atteinte à l'économie générale du PLU, la modification n'a pas pour effet de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels et ne comporte pas de graves risques de nuisance.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1 - d'engager une procédure de modification simplifiée du PLU, conformément aux dispositions des articles L 123-13, R 123-20-1 et R 123-20-2 du Code de l'Urbanisme afin de modifier le règlement de la Zone UB

2 - de mettre à la disposition du public le dossier de modification simplifiée pendant un mois, du 5 août au 5 septembre 2013

3 - de donner autorisation au Maire pour signer toute convention de service concernant la modification simplifiée du PLU ;

4 - de solliciter de l'État, pour les dépenses liées à la modification simplifiée du PLU, une dotation, conformément à l'article L121-7 du Code de l'Urbanisme ;

5 - dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrits au budget de l'exercice considéré *chapitre 20 article 202*.

Personnel communal

- La titularisation de Monsieur Olivier FUDAL qui devait être effective à compter du 5 septembre 2013 est soumise au vote.
5 voix contre
1 voix pour
1 abstention
La période de stage de Monsieur FUDAL prendra fin le 4 septembre 2013.
- En vue de remplacer Laurence de MECQUENEM à la rentrée de septembre, dont le contrat prend fin, la candidature de Cassandra LESPINASSE retient l'attention de l'ensemble du Conseil, à condition qu'elle puisse bénéficier d'un contrat aidé.
- Madame Céline TERRIER a annoncé qu'elle ne souhaitait pas renouveler son contrat au-delà du 31 décembre 2013. Madame le Maire propose la candidature de Laurence de MECQUENEM pour la gestion de la bibliothèque municipale à compter de janvier 2014.

Représentant Communauté de Communes du Canton de Fronsac

Madame le Maire fait part de l'Assemblée Générale de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac en date du 9 avril 2013 au cours de laquelle il a été présenté le nouveau calcul du nombre de délégués communautaires par commune à compter des élections municipales de mars 2014.

Ce nombre de sièges étant limité en fonction de la population totale du Canton de Fronsac et du nombre de communes membres, la CDC comptabilisera 32 délégués communautaires au lieu des 45 actuellement.

De ce fait la commune de SAILLANS sera représentée par 1 délégué communautaire.

Madame le Maire entendue,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Valide la proposition du nombre de siège attribué à la commune de SAILLANS soit 1 délégué.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de BORDEAUX, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Réunion du 24 Juillet 2013 à 18 heures 30

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Brigitte RULLIER-LOUSSERT, Isabelle DUPUY
Messieurs François MARTINEAU, Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Étaient absents : Mesdames Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD, Monsieur Olivier GOUJON

Monsieur François MARTINEAU est nommé Secrétaire de séance.

Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire fait part à ses collègues qu'un permis de construire a été déposé le 12 juillet 2013. Les membres du Conseil prennent acte de ce permis de construire n° 33 364 13 F0003. Compte tenu que le projet ne s'intègre pas dans l'environnement du village, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres

présents, s'oppose à ce projet de construction et confirme la nécessité de modifier dans les meilleurs délais le règlement de la zone UB du Plan Local d'Urbanisme.

Proposition financière de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Suite à la réunion de travail qui s'est tenue le 19 juillet dernier, Madame la Maire explique aux membres du Conseil que le coût de la procédure de modification a dû être révisé. En effet, la reprise du règlement existant entraîne un surcroît de travail par rapport aux évaluations initiales. Madame le Maire précise que cette révision du coût n'entraîne aucune modification au budget, puisque les crédits inscrits au moment du vote de ce dernier ont été anticipés.

Après avoir écouté ces explications, les membres du conseil acceptent la révision du coût de la modification du PLU.

Questions diverses

La candidature de Cassandra LESPINASSE avait été retenue à la condition qu'elle soit éligible au contrat aidé. Ne l'étant finalement pas, c'est la candidature de Marion VALAIGE qui est choisie, pour le poste d'aide ATSEM.

Monsieur MARTINEAU fait part de son entretien avec Monsieur PESLIER, du SDEEG, au sujet de l'éclairage des équipements sportifs. Considérant que la CAB prévoit des aménagements sur le parking de l'école, des devis concernant l'amélioration de l'éclairage intérieur de la salle des fêtes, pour les diverses pratiques sportives ont été demandés.

Réunion du 10 septembre 2013 à 19 heures 30

L'an deux mille treize, le dix septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saillans s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Martine TILLET-FAURIE, Maire.

Étaient présents : Mesdames Martine TILLET-FAURIE, Bénédicte VARREON, Isabelle GOBINAUD
Messieurs Jean TILLET, Gabriel CHANSARD

Étaient absents : Mesdames Isabelle DUPUY, Brigitte RULLIER-LOUSSERT
Messieurs François MARTINEAU et Olivier GOUJON

Madame Bénédicte VARREON est nommée Secrétaire de séance.

Approbation de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les étapes de la procédure de modification simplifiée du PLU fixée au code de l'urbanisme.

Madame le Maire indique que le porter à la connaissance du public relatif à la modification simplifiée étant achevé et qu'aucune observation n'a été déposée, il convient maintenant de l'approuver pour sa mise en vigueur.

Le conseil municipal

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-13, R 123-20-1 et R 123-20-2 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 1^{er} juillet 2013 prescrivant la modification simplifiée du PLU ;

Considérant que le porter à la connaissance du public qui s'est déroulé du 5 août 2013 au 5 septembre 2013 inclus n'a fait l'objet d'aucune observation,

Considérant que la modification simplifiée du PLU est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme,

Entendu l'exposé de Madame le Maire

Après en avoir délibéré,

Décide

D'approuver telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la modification simplifiée du PLU de la commune de Saillans portant sur la zone UB, notamment la hauteur des constructions et l'aspect extérieur des constructions, plus particulièrement des toitures terrasses.

Dit que

Conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans le journal Le Résistant.

La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage en mairie et l'insertion dans la presse d'un avis d'information.

Le dossier de la modification simplifiée du PLU est tenu à la disposition du public à la mairie de Saillans, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la préfecture de la Gironde.

La présente délibération, accompagnée du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Gironde.

Chemin du Faure

Madame le Maire informe le conseil municipal que les futurs acquéreurs de la propriété des Papillons blancs, souhaitent déplacer le chemin rural du Faure.

Le conseil municipal, après discussion, ne s'oppose pas à ce déplacement, à la condition que celui-ci rejoigne le chemin existant.

Ce dossier sera soumis à enquête publique et la décision définitive ne sera prise qu'à l'issue de l'enquête.

Tous les frais afférents seront à la charge des futurs acquéreurs (frais de publication, registre d'enquête, géomètre, etc...)

Personnel communal

Madame le Maire informe le conseil que le stage de Monsieur Fudal s'est terminé le 14 septembre 2013.

Afin de faire face aux dégâts causés par la tempête, Monsieur Emilien Videira a été embauché en urgence en contrat à durée déterminée pendant le mois d'août. Ce dernier ayant apporté entière satisfaction, un contrat emploi d'avenir a été signé pour 3 ans.

Madame le Maire rappelle le souhait de Céline Terrier de ne plus renouveler son contrat. Laurence de Mecquenem prendra la suite de la bibliothèque en janvier 2014.

Madame le Maire soulève qu'elle souhaiterait qu'une réunion de présentation ait lieu avec l'ensemble du personnel municipal et les élus.

Voyage à Saillans (26)

Madame le Maire rappelle les dates du voyage à Saillans dans la Drôme à l'occasion du salon des vins, soit le dernier week-end d'octobre et précise qu'il reste encore des places disponibles.

Questions diverses

Régularisations comptables

- DM n°1 : Virement de crédit

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 165 : Dépôts et cautionne. reçus		400.00 €
Total D 16 : Remboursement d'emprunts		400.00 €
D 2188 : Autres immo corporelles	400.00 €	
Total D 21 : Immobilisations corporelles	400.00 €	

Réforme des rythmes scolaires

Madame le Maire explique qu'une réunion au sujet de la réforme des rythmes scolaires a eu lieu. La demande de l'Inspection Académique d'établir un programme des horaires et des activités qui seront proposées avant le 19 octobre 2013 apparaît, à l'ensemble des élus, prématurée.

Une réunion des Maires se tiendra le 12 octobre 2013. Il sera demandé à l'Inspection un report de date du programme à soumettre.

Une réunion avec le Directeur de l'école sera organisée prochainement.

ETAT CIVIL

MARIAGES

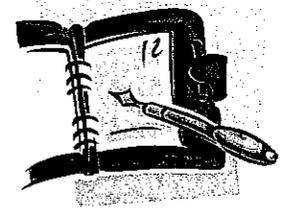
Le 13 juillet 2013, a été célébré le mariage entre
Eléonore Marie Geneviève
Sybille DROULERS
et Gonzague Marie Hubert
de LENCQUESAING.
Toute l'équipe municipale
souhaite aux jeunes mariés
beaucoup de bonheur



Le 10 août 2013, a été célébré le mariage entre Elodie,
Emilie CASTET et David FAURIE.
Nous présentons aux mariés tous nos vœux de bonheur.



COMMUNIQUÉ



➤ RECENSEMENT MILITAIRE : GARÇONS ET FILLES

Les jeunes filles et les jeunes garçons nés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 1997 sont priés de se faire recenser à la mairie de Saillans jusqu'au 31 décembre 2013

- Pour s'inscrire se munir du livret de famille et la pièce d'identité
- Une attestation, indispensable pour passer vos examens ainsi que le permis de conduire vous sera délivrée.

➤ INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Nous vous rappelons que l'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique. Les personnes qui ne sont pas inscrites sont priées de venir à la mairie avant le 31 décembre 2013.

Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

➤ VACANCES SCOLAIRES

Toussaint	Du vendredi 18 octobre 2013 après la classe au lundi 4 novembre 2013 au matin
Noël	Du vendredi 20 décembre 2013 après la classe au lundi 6 janvier 2014 au matin
Hiver	Du vendredi 14 février 2014 après la classe au lundi 3 mars 2014 au matin
Printemps	Du vendredi 11 avril 2014 après la classe au lundi 28 avril 2013 au matin
Été	Le vendredi 4 juillet 2014 après la classe

➤ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques du Fronsadais, la bibliothèque de Saillans poursuit son informatisation qui vous permettra de consulter son catalogue (ainsi que ceux des autres bibliothèques du réseau) et de réserver des documents en ligne.

Ces nouveaux services devraient être effectifs début 2014.

Venez nombreux à la 6^{ème} édition de la fête du livre en Fronsadais le dimanche 1^{er} décembre 2014, à la maison du pays à St Germain la Rivière.

Cette année, Angélique Pelletier (aut./ill.) interviendra dans la classe de Fanny Royer et Cécile Chartre (auteure) dans celle de Florent Michel

Et toujours : bibliosaillans@yahoo.fr pour toute demande ou information

A noter : En novembre, le Relais des Assistantes Maternelles (RAM) interviendra à Saillans (salle d'évolution, à côté de la bibliothèque) pour une lecture contée aux petites sections.

➤ CARREFOUR CRABIGNAC / BEL AIR

Compte tenu de la vitesse excessive des usagers sur le chemin rural de la Poste, il a été décidé de modifier le carrefour Crabignac / Bel Air. Des panneaux Stop et Vitesse conseillée ont été récemment installés.

➤ UN MOIS D'OCTOBRE DÉDIÉ AUX FEMMES

Le mois d'octobre est depuis 18 ans maintenant consacré à la lutte contre le cancer du sein. Une vaste campagne (mondiale) de sensibilisation et d'informations a lieu durant tout le mois. Les mairies sont de plus en plus nombreuses à s'y associer. La façade de la mairie sera décorée de 3 rubans roses, le ruban symbolisant la lutte contre cette maladie. Rappelons que cette maladie est un fléau qui tue chaque année en France 12 000 femmes.

➤ JUMELAGE AVEC SAILLANS (26)

La 2^{ème} foire aux vins se tiendra à Saillans dans la Drôme dans le cadre de notre jumelage avec notre homonyme. Dates du séjour : 25, 26 et 27 octobre 2013. Détails et inscription pages 9 et 10.

➤ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le rassemblement est prévu à la mairie le lundi 11 novembre à 11h00. Le dépôt de gerbe se fera ensuite au monument aux morts à 11h15. Un vin d'honneur sera servi à la mairie pour clôturer la cérémonie.

➤ INSCRIPTIONS AU CONCOURS "DÉCORS DE NOËL"

Les inscriptions au concours annuel sont ouvertes. *Voir page 12*

➤ COMPOSTEURS

Dans un souci de produire moins de déchets et de jardiner au naturel, des composteurs sont à votre disposition en mairie. Ils vous serviront à fabriquer votre propre engrais écologique avec vos déchets de cuisine et de jardin. N'hésitez pas, pour contribuer à une Terre plus saine, à venir en retirer un. Ils sont gratuits !

➤ RAPPEL À TOUS NOS ADMINISTRÉS :

INCINERATION DES VÉGÉTAUX :

Nous vous rappelons que l'incinération des végétaux (tonte, taille de haies, etc.) est **interdite du 15/03 au 30/04 et du 01/07 au 30/09** (Arrêté préfectoral du 11 juillet 2005). Elle est **tolérée du 01/05 au 30/06 et du 01/10 au 14/03 sur autorisation municipale**. Le mieux étant évidemment de les porter en déchetterie.

LAMPADAIRES EN PANNE :

Dès que vous constatez un dysfonctionnement au niveau des lampadaires, merci de le signaler en mairie, sans oublier de **relever le numéro inscrit sur le lampadaire**.

POCHES JAUNES

Nous vous rappelons que les poches jaunes, distribuées gratuitement par le SMICVAL via la mairie, ne doivent servir qu'au tri sélectif.

NOM ET NUMÉRO D'HABITATION

Pour une bonne distribution de votre courrier, veillez à mettre votre nom et le numéro de votre habitation sur votre boîte aux lettres. Les facteurs vacataires ne vous connaissent pas forcément. Les services de La Poste peuvent nous obliger, à l'instar de GALGON et VILLEGOUGE, à changer les noms des rues si les facteurs perdent trop de temps à vous trouver. Ces changements représentent des frais importants pour les collectivités mais également pour les administrés.

Pour votre information :

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique à la mairie. Nous nous chargerons de les faire parvenir à l'Association « Les Bouchons d'Amour » (acquisition de matériel pour personnes à mobilité réduite, opérations humanitaires ponctuelles, etc...)

➤ Vol au cimetière

Mot de l'Association des amis de l'église :

« Nous avons constaté le vol de 6 grilles recouvrant l'écoulement des eaux de ruissellement dans le cimetière, depuis le début de l'été. Obligation pour la commune de racheter l'ensemble, les grilles seules ne se vendent pas dans le commerce. Le voleur a eu « l'intelligence » de laisser les 2 grilles sur le passage de l'allée (côté sud). En espérant qu'il en a été fait bon usage et, déplore le peu de respect du bien d'autrui et considère cela comme un geste d'incivilité »

Vous avez la parole

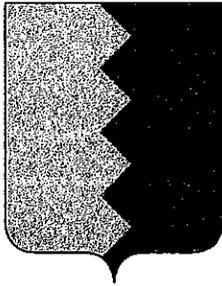
De Madame ROY (sept 2013):

« Madame ROY (Association des Amis de l'église) sollicite les Anciens du village, à rechercher dans leurs tiroirs et leurs mémoires, des souvenirs marquants sur la vie de la commune, des cartes postales, vues de Saillans et photos anciennes ; afin de l'aider à réaliser un petit guide historique sur l'église et la vie de Saillans autrefois. Bien qu'en possession de certains documents, elle espère une réponse favorable, car le temps presse !!! La vie avance, la jeunesse nous joue un tour chaque année et, les mémoires ne sont pas éternelles. D'avance merci. »

De Madame ROY (sept 2013) :

« Lassée de ramasser journallement, depuis 15 jours, des déjections canines dans sa cour et dans le chemin mitoyen avec Monsieur et Madame VALLEE, Madame ROY demande aux propriétaires de tenir leurs chiens pour éviter ce désagrément à d'autres personnes !!! A moins que ce ne soit un chien errant qui jusqu'à présent n'a pu être pris sur le fait. Merci (faits constatés depuis la semaine du 2 sept 2013) »

WEEK-END A SAILLANS (DRÔME)



Salon des vins

25, 26 et 27 octobre 2013



Clairette de die / Fronsac

Départ en bus de Saillans (33) le vendredi à 10h00

Retour le dimanche vers minuit

Les Saillanais seront logés chez l'habitant ou pour celles et ceux qui le souhaitent à l'hôtel ou au camping municipal

Programme :

25/10 : Arrivée - Accueil des participants

26/10 :

9h00 - 11h00 : Visite cœur de village

13h30 - 17h00 : Randonnée pédestre découverte des 3 Becs

27/10 :

9h00 - 11h30 : Visite cave Raspail + cabanons + Drôme provençale (plantes aromatiques et médicinales, cosmétiques bio...)

15h00 : départ

*Pour les personnes inscrites aux différentes visites, les repas seront pris dans les restaurants de Saillans
Pour les exposants du salon, les repas seront pris en commun sur place à la salle des fêtes*



Salon des vins à Saillans (Drôme) les 25, 26 et 27 octobre 2013

Bulletin d'inscription

Madame :

Monsieur :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Nombre de personnes :

Tarifs : entre 45 € et 100 € * par personne
(selon le nombre de participants)

Les repas sont pris en charge

** Frais de transport hors frais d'hébergement si hôtel ou camping*

REPAS DE QUARTIER

A REYNAUD

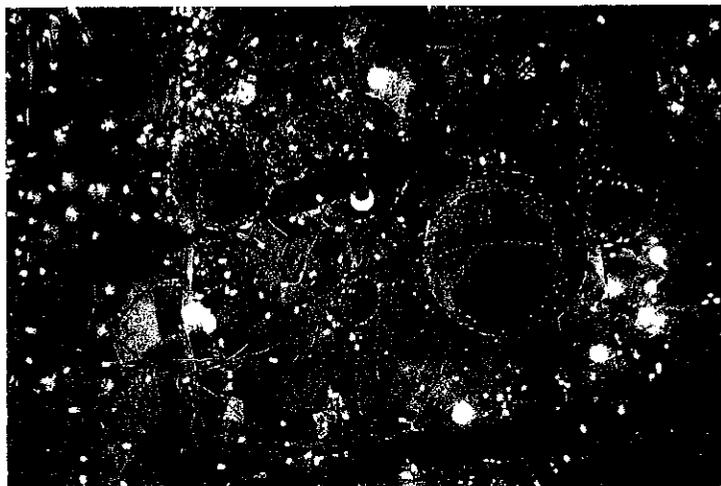


Un grand MERCI à tous les participants qui ont su faire de cette journée un grand moment de partage et de convivialité.

A l'année prochaine.

Agnès

CONCOURS DECORS DE NOËL



Parce que certaines traditions ne doivent pas se perdre :

Nous organisons comme chaque année, le concours de décors de Noël. En ces veilles de fêtes, quoi de plus agréable que de passer lorsqu'il fait nuit devant des maisons illuminées et décorées.

Tous les efforts de décoration seront récompensés. Il vous suffit seulement de vous inscrire auprès du secrétariat de la Mairie muni du coupon réponse ci-dessous ou par téléphone au : **05 57 84 32 10** ou par e-mail :

mairie-de-saillans@orange.fr

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des Vœux du Maire au mois de janvier prochain à la salle des fêtes Rémy Barraud.

Inscription au concours décors de Noël

Madame, Monsieur,.....

Souhaite(nt) participer au concours des Maisons décorées pour les fêtes de fin d'année 2013.

Réponse à donner à la mairie au plus tard le lundi 6 janvier 2014.

Fronsa' messes

Secteur Pastoral du Fonsadais
5 route de Libourne 33126 FRONSAC
Tel. 05 57 51 27 47

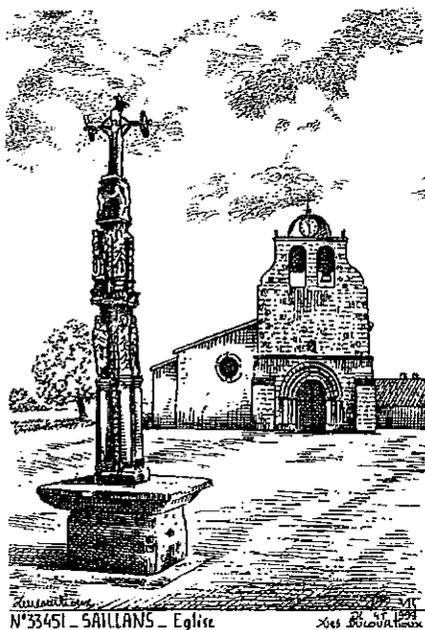
automne 2013

Samedi 21 septembre 18 h 30	25e dimanche du temps ordinaire	Pas de messe
Dimanche 22 septembre 10 h 30		Périssac
Samedi 28 septembre 18 h 30	26e dimanche du temps ordinaire	Savignac de l'Isle
Dimanche 29 septembre 10 h 30		Lugon
Samedi 5 octobre 18 h 30	27e dimanche du temps ordinaire	Saint-Martin du Bois
Dimanche 6 octobre 10 h 30		Fronsac
Samedi 12 octobre 18 h 30	28e dimanche du temps ordinaire	Saint Germain de la Rivière
Dimanche 13 octobre 10 h 30		Galgon
Samedi 19 octobre	29e dimanche du temps ordinaire	marche lycéens
Dimanche 20 octobre 18 h 30		Fronsac
Samedi 26 octobre 18 h 30	30e dimanche du temps ordinaire	Savignac
Dimanche 27 octobre 10 h 30		Périssac
Vendredi 1er novembre 9 h 30	TOUSSAINT	Lugon
Vendredi 1er novembre 11 h		Galgon
Samedi 2 novembre 18 h	DEFUNTS	Saint-Genès de Fronsac
Dimanche 3 novembre 10 h 30	31e dimanche TO	Galgon
Samedi 9 novembre 18 h	32e dimanche du temps ordinaire	Fronsac (Vigile St Martin)
Dimanche 10 novembre 10 h 30		Villegouge
Samedi 16 novembre 18 h	33e dimanche du temps ordinaire	Saillans
Dimanche 17 novembre 10 h 30		Périssac
Samedi 23 novembre 17 h	Christ Roi de l'Univers	Saint-André à la Cathédrale
Dimanche 24 novembre 10 h 30		Fronsac, ministères institués

Messes en semaine

- Mardi 18 h à Lugon
- Mercredi 11 h 30 à Galgon
- Jeudi 8 h 30 à Fronsac
- 1er vendredi du mois à la maison de retraite de Fronsac

Consultez les horaires de messes sur www.fronsadais.catholique.fr



14-15 SEPT 2013
Journées du Patrimoine

Sur ces 2 jours d'ouverture de l'Eglise ST SEURIN, en tout 15 personnes sont venues visiter l'Eglise-, dont 2 personnes de Franche-Comte' en vacances dans la région.
Merci à ceux qui se sont déplacés.
A l'année prochaine

FICHE D'INSCRIPTION 2013-2014

Le jeune :
 Prénom..... Nom.....
 Date et lieu de naissance.....
 Établissement scolaire : Classe.....
 En 2012-2013 participait à la pastorale des jeunes : **oui** **non**
 Est baptisé **Oui** date et lieu..... **Non**
 A communiqué **Oui** date et lieu..... **Non**
 Les parents :
 Prénom et NOM du/des responsables légal(aux).....
 Adresse
 Téléphone fixe Portable
 Adresse mail :

Frères et sœurs :

Nom et prénom	Date de naissance

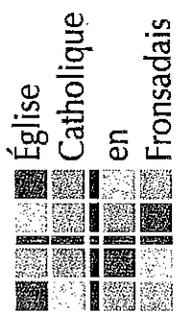
Rentrée 2013-2014

Et si on osait parler de Dieu?



Inscriptions :

Les paroisses catholiques du Fronsadais invitent les enfants et les jeunes à découvrir la foi chrétienne, dans les groupes d'éveil à la foi, de catéchisme, d'aumônerie, d'Action Catholique des Enfants... Les animateurs sont à votre service !



Secteur Pastoral du Fronsadais

Permanences d'accueil au presbytère de Fronsac :
 mardi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h - à Galgon le samedi 10 h à 12 h
 5 route de Libourne 33126 FRONSAC

Tel. 05 57 51 27 47 - accueil@fronsadais.catholique.fr

L'Église catholique en Fonsadais propose aux enfants et aux jeunes de découvrir la foi chrétienne et la vie de l'Église.

• **Pour les tout-petits, de 4 à 6-7 ans, l'éveil à la foi.** Les enfants se retrouvent tous les mois environ, avec leurs parents, pour un temps de partage, un bricolage et un temps de célébration.
Contact : Secteur pastoral 05 57 51 27 47

• **Pour les CE et CM1, des groupes de catéchèse** se retrouvent à Villegouge et Galgon, le mercredi matin. Deux parcours sont possibles selon la classe de l'enfant : la catéchèse en accompagnement familial ou les modules 'Nathanaël'.
*Contact : Astrid Gaudrie (CE1, CE2) 05 57 84 36 80
Geneviève Nouveau (CM1, CM2) 05 57 74 35 96*

• **Pour les collégiens (6^e à 3^e), l'aumônerie des collèges** rassemble les jeunes le samedi matin à Galgon : temps de partage, de création, de découvertes et de célébrations, sorties et pèlerinages.
Contact : Michèle GIRARD 05 57 25 14 44

• **Les lycéens** se retrouvent avec les jeunes de Libourne à l'aumônerie (rue Vergniaud à Libourne.)
Contact : aumônerie de Libourne 05 57 51 05 32

• **L'A.C.E.** s'adresse à tous les enfants catéchisés ou non. Le club rassemble des enfants de tous les âges pour des activités solidaires, des camps et une découverte par le jeu de la foi chrétienne.
Contact : Marie-Lise Mathieu 05 57 74 30 51

• **Servants d'autel (enfants de chœur)** : des enfants, filles et garçons, participent aux messes en se mettant au service de la liturgie.
Contact : Elise et Thierry Disclyn 06 37 41 81 67

• **Scoutsisme** : Les jeunes peuvent rejoindre les mouvements de scoutsisme catholique des environs. Un groupe Scouts et Guides de France est actif à Libourne.
Contact : Astrid et Jean-Daniel DEBART 06 87 20 82 05

<p>Préparation aux sacrements</p> <p>Les enfants et les jeunes peuvent se préparer au baptême, à la première communion, à la profession de foi et à la confirmation.</p> <p>Les sacrements sont célébrés après deux années au moins de catéchèse et une préparation adaptée.</p>	<p>S'inscrire dans un groupe suppose participer :</p> <ul style="list-style-type: none">• aux rencontres régulières proposées,• aux temps forts proposés tout au long de l'année• aux messes et plus particulièrement aux messes des familles <p><i>L'implication des parents est importante dans toutes ces activités !</i></p>
---	---

COTISATION

La cotisation est libre, elle ne doit pas être un obstacle à l'inscription de votre enfant. Nous vous proposons les montants suivants nous permettant de faire face aux frais de documentation et d'animation : 1 enfant 25 €, 2 enfants 40 €, 3 enfants et plus 50 €.

Comment s'inscrire ?

(septembre 2013)

- **Dimanche 1^{er} septembre**, après la messe de 10 h 30 à Galgon
- **Mercredi 4 septembre**, 10 h – 12 h à Villegouge
- **Samedi 7 septembre**, 10 h – 12 h au forum des associations à Galgon
- **Dimanche 8 septembre**, après la messe de 10 h 30 à Fonsac
- **Mercredi 11 septembre**, 10 h – 12 h à Galgon, maison paroissiale ; 10 h – 12 h à l'église de Villegouge : *rentrée des enfants du caté pour les deux groupes.*
- **Samedi 14 septembre**, 10 h – 12 h à Galgon, maison paroissiale : *rentrée des jeunes de l'aumônerie*
- **Dimanche 15 septembre**, après la messe de rentrée à Fonsac (vers 11 h 45)
- **Tout au long de l'année**, auprès des responsables ou du secrétariat des paroisses.

Autorisation

Nous soussignés _____
parents de _____

autorisons notre enfant à participer aux activités de la pastorale des jeunes du Secteur Pastoral du Fonsadais dans le(les) groupe(s) de _____ :

Nous autorisons que notre enfant soit transporté exceptionnellement dans un véhicule particulier sous la responsabilité des animateurs et des parents.

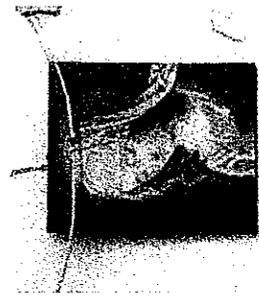
Nous autorisons que des photos de notre enfant soient utilisées sur les supports de communication du secteur pastoral.

Ci-joint ma cotisation de _____ €. (chèques à l'ordre de **Secteur pastoral de Fonsac**)

Date et signature : _____

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour autorisation parentale »

La Syrie, aujourd'hui



Les chrétiens solidaires de leur pays...

Les chrétiens se ressentent avant tout comme des citoyens ordinaires de Syrie. Ils essaient essentiellement d'y jouer un rôle d'agents de paix. Il est d'ailleurs important de noter que les exemples de solidarité entre chrétiens et musulmans sunnites et alaouites se multiplient. "Nous ne devons avoir ni haine, ni peur et marcher ensemble", dit S.B. Grégoire III pour qui "la France ne doit pas oublier combien les chrétiens de Syrie l'aiment".

Des millions de personnes ont perdu leur foyer

- Déplacés à l'intérieur de la Syrie : 1,2 million selon l'ONU, 3-2 millions selon les autorités syriennes
- Réfugiés à l'extérieur de la Syrie : environ 700 000 - 385 000 enregistrés par le HCR au 17 octobre 2012 et des dizaines de milliers en attente
- Nombre de chrétiens réfugiés ou déplacés : Entre de 200 et 400 000

Tous les chiffres sont des estimations à fin octobre 2012, en l'absence de recensements officiels.

- 1^{ère} ville chrétienne. Capitale économique
- Combats incessants depuis fin août dans les banlieues, maintenant dans le centre ville (vieille ville)
- Églises et écoles fermées
- Circulation interrompue Alep
- Exode des plus riches vers le Liban et l'Égypte
- Exode vers AL Qamichli

- Violents combats dans la ville et les environs
- La plupart des 125 000 habitants ont fui
- Exode vers la Turquie

- Base russe, ville calme, zone d'accueil

Une trentaine de villages

- Env. 100 000 réfugiés
- Toutes confessions (Notamment Beeka, Beyrouth)

- + de 250 000 réfugiés, toutes confessions
- + de 10 000 à la frontière, côté syrien

- Ville assez calme contrôlée par les kurdes
- Quelques attentats
- Beaucoup de réfugiés chrétiens d'Alep

- Bastion de l'intégrisme musulman.
- Combats incessants

- 3^{ème} ville chrétienne
- Combats incessants depuis mai 2011.
- Pilonnage de la vieille ville, encerclée depuis plusieurs mois.
- Exode massif vers les quartiers plus calmes, la vallée des chrétiens et le Liban

- + de 40 000 syriens d'origine kurde
- Retour des réfugiés irakiens

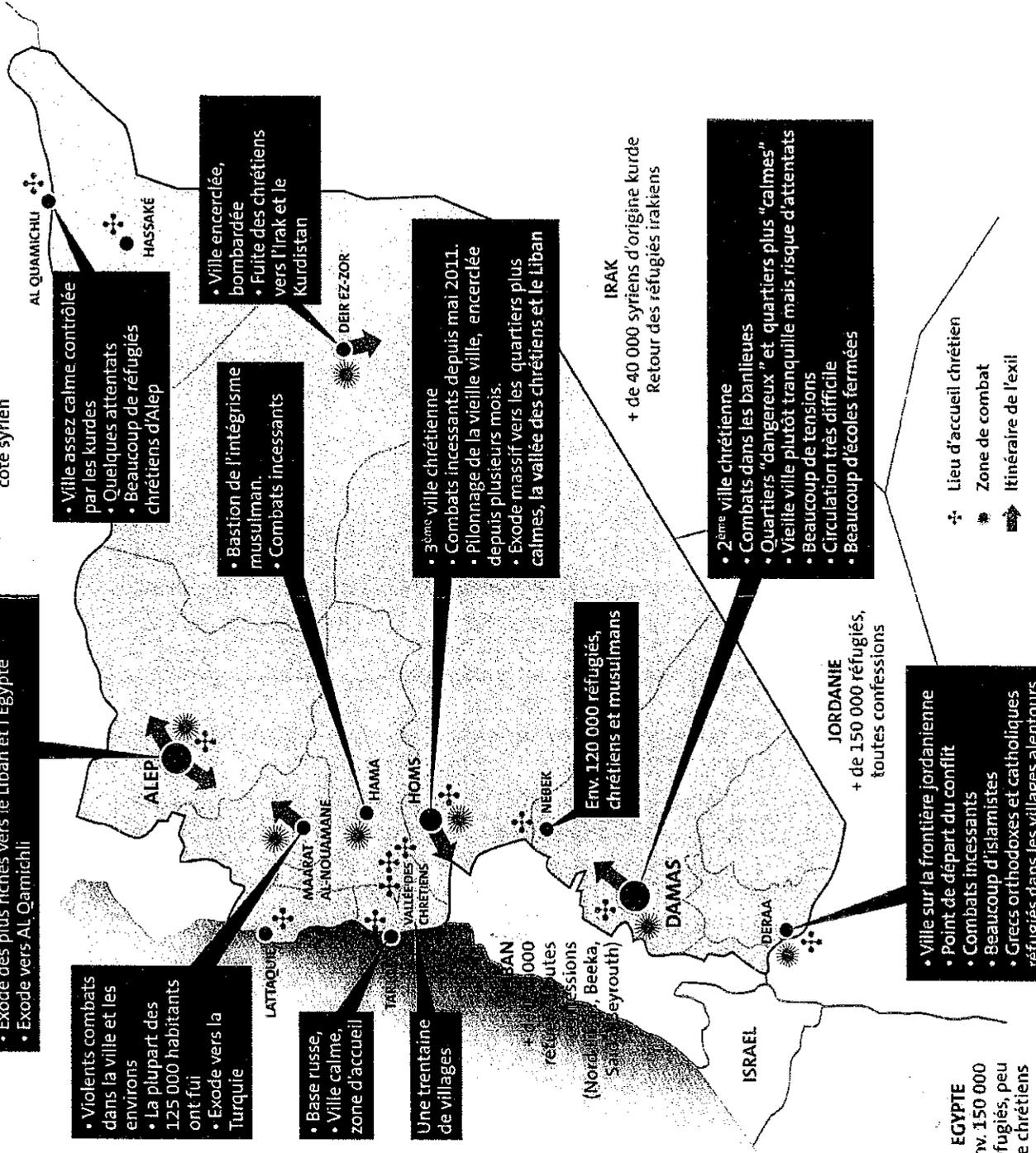
- 2^{ème} ville chrétienne
- Combats dans les banlieues
- Quartiers "dangereux" et quartiers plus "calmes"
- Vieille ville plutôt tranquille mais risque d'attentats
- Beaucoup de tensions
- Circulation très difficile
- Beaucoup d'écoles fermées

- + de 150 000 réfugiés, toutes confessions

- Ville sur la frontière jordanienne
- Point de départ du conflit
- Combats incessants
- Beaucoup d'islamistes
- Grecs orthodoxes et catholiques réfugiés dans les villages alentours

- EGYPTE
- Env. 150 000 réfugiés, peu de chrétiens

- ARMÉNIE
- Syriens d'origine arménienne, tous chrétiens





Ce que vivent vraiment les civils !

Les zones de combats, les lieux d'accueil, les voies de l'exil...

La Syrie, terre de vie chrétienne

La Syrie a été un de premiers pays aidé par l'Œuvre d'Orient il y a plus de 150 ans. Les liens profonds que nous avons tissés avec les évêques, les prêtres et les communautés religieuses de toute cette région nous permettent d'avoir une vision unique de la situation des civils.

Le contexte historique
La Syrie est une terre essentielle pour le christianisme. D'abord parce que le nouveau converti Paul y a été baptisé et catéchisé. Ensuite parce qu'Antioche, qui faisait alors partie de l'horizon culturel syrien, a accueilli la première Église fondée par Saint Pierre. C'est là que pour la première fois

Les disciples de Jésus ont reçu le nom de chrétiens. La Syrie a aussi été le théâtre fondamental, avec l'Égypte, des débats, voire des luttes autour de la question christologique du V^e siècle. Située au carrefour de plusieurs mondes - anatolien, mésopotamien, perse, arabe, égyptien -, la Syrie a toujours été un lieu de passage d'invasions et de conquêtes. La Syrie musulmane est née en 636 après la victoire des

arabes sur les Byzantins à Yarmouk. Elle a été occupée par les Turcs ottomans de 1515 jusqu'à la 1^{ère} guerre mondiale. En 1860, des milliers de chrétiens ont été massacrés à Damas. Dès 1916, les français et les anglais ont décidé de découper le Moyen-Orient ; la Syrie est passée sous mandat français. Elle est devenue indépendante en 1946.

La faim, le froid, l'exil... et l'entraide

Les chrétiens sont environ 10 % de la population, soit 1,5 à 2 millions. Ils sont grecs orthodoxes, grecs catholiques, syriaques, maronites, chaldéens, latins, arméniens, assyriens et protestants. Le conflit qui déchire le pays n'est pas dirigé contre eux, mais menace leur vie. La mort est partout. Beaucoup de quartiers sont inaccessibles et leurs maisons détruites. Même dans les zones "calmes" tout le monde vit dans la crainte d'un attentat, d'un enlèvement. Les déplacements sont dangereux, de nombreuses routes sont coupées. Localement de multiples initiatives d'entraides entre communautés sont heureusement porteuses d'espoir.

Quelques témoignages

Trouver un hébergement, du lait pour des enfants, des médicaments, des matelas... négocier le retour d'un père enlevé ou emprisonné, ouvrir une école de fortune... tels sont les défis que les prêtres et religieux doivent relever quotidiennement, car c'est vers eux que viennent spontanément les victimes du conflit.

Alep

Il ne reste plus que deux hôpitaux publics capables d'accueillir les victimes des opérations militaires (...) Aussi les blessés sont-ils dirigés vers les hôpitaux privés. La plupart des malades ne peuvent s'acquitter des frais, étant eux-mêmes dans une situation de pauvreté et de chômage. Même si le corps médical offre les soins il faut payer les médicaments, l'hospitalisation, les analyses en laboratoire, et les examens radiologiques...

*Sœur Marguerite Slim,
Directrice de l'hôpital St-Louis*

Bab Touma, quartier chrétien de Damas

On parle beaucoup des réfugiés d'Alep et de Homs mais on oublie ces centaines de chrétiens de milieu modeste de la banlieue de Damas. Ils arrivent chez nous complètement démunis. Ils nous demandent une chose en priorité : scolariser leurs enfants.

Nous en accueillons autant que nous pouvons.

*P. Khalil Arar,
Maison des Lazaristes*

Lattaquié et la Vallée des Chrétiens

Nous sommes très proches des paroissiens et des réfugiés, qui voient en l'Église une certaine espérance, une promesse de sécurité. Nous les aidons financièrement dans la mesure de nos possibilités très limitées. Nous avons ouvert nos salles paroissiales pour les accueillir et leur offrons des matelas, des couvertures...

*Nicolas Sawaf,
Archevêque Grec catholique de Lattaquié et de la Vallée des chrétiens*

La ville-refuge de Nebek

Nebek est devenue une ville refuge pour les chrétiens comme les musulmans. Elle a accueilli jusqu'à présent 120 000 personnes. (...) Leurs besoins matériels dépassent de loin ce que nous pouvons leur offrir.

Père Jacques Mourad



20 rue du Regard 75278 - Paris cedex 06
01 45 48 54 46
contact@oeuvre-orient.fr

Actualités et dons en ligne sur www.oeuvre-orient.fr

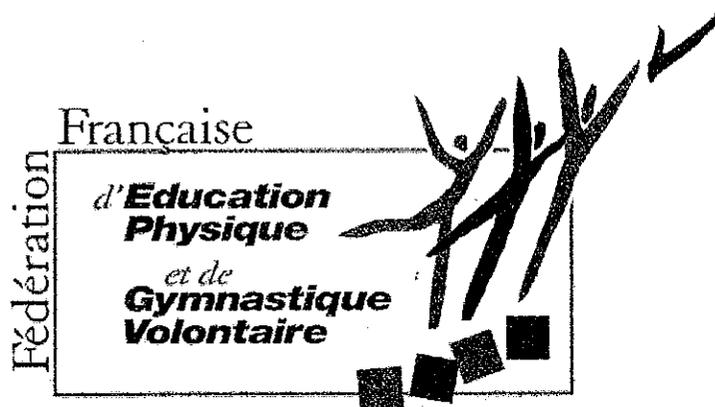
Tou'zazimut



Le Club reprend ses activités à partir du 14 septembre. Si vous souhaitez pratiquer la randonnée n'hésitez pas à rejoindre le Club. Nous proposons des randonnées le mercredi et le samedi après-midi (10 à 12 km) ainsi que sur la journée (20km).

Adhésion : 12 euros à l'année

Pour tous renseignements, contactez Gilbert Maleix 06 26-44-35-79 ou la mairie



Le mouvement vitalité !

Saison 2013/2014

Après ce bel été la gym volontaire de Saillans fait aussi sa rentrée, il est important de prendre soin de soi de sa santé il est recommandé de faire une activité physique.

Nos cours sont encadrés par Patrick animateur sportif diplômé d'état il nous propose

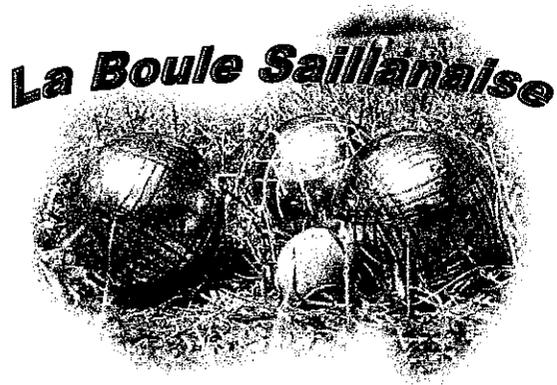
Step , LIA , renforcement musculaire et autres...

Nous aimerions que plus de personnes de notre commune viennent c'est aussi un moment d'échange de connaître son voisin, les cours sont mixte nous avons plusieurs couples.

Il y a également une très bonne ambiance nous partageons quelques repas entre nous où chacun amène un plat c'est très sympathique.

Vous pouvez venir essayer 2 cours gratuits, les cours sont tous les mercredis de 18h45 à 20h à la salle des fêtes de Saillans.

Vous pouvez contacter Mme Gautier au 05 57 74 37 02



La saison a débuté avec le concours de la kermesse le 29 juin dernier. La Boule Saillanaise a pu organiser 2 autres manifestations durant l'été, le 20 juillet sous un soleil de plomb et le 24 août sous les nuages !!!

Nous remercions les participants ainsi que les bénévoles qui nous ont permis de passer 2 journées très conviviales.

Par ailleurs, nous vous rappelons que 2 autres concours seront organisés pour clôturer la saison **les Samedis 21 septembre et 19 octobre prochains**. Des affiches seront apposées à la Mairie pour vous informer des heures et lieux des manifestations.

D'autre part, n'oubliez pas que vous pouvez venir nous retrouver tous les vendredis soir pour participer aux entraînements sur le parking de l'école.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Bureau

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Président de l'Association au
06 76 50 92 04

Professions libérales...

Madame Patricia ODRY, pédicure podologue, installée à Saint André de Cubzac et résidant à Saillans, a le plaisir de vous faire savoir qu'elle fait également des visites à domicile et qu'elle se tient donc à votre disposition pour le cas où vous auriez besoin de ses services.

(Déplacements dans tout le Fronsadais).

Vous pouvez la joindre au 05 57 84 87 03



Dépann'agri-auto

Dépannage à votre domicile de matériels agricoles et véhicules..

N'hésitez pas à contacter Olivier CAZENAVE :

au 06 18 88 29 41



Madame Astrid BERSON, infirmière (qui remplace Mme Chantal PALVAIR, à la retraite depuis le 1^{er} octobre 2011).

06.60.90.46.89



EURL Au fil de l'Arbre....

Elagage, Abattage délicat, Débroussaillage, Taille de haies, Evacuation des déchets

Jérémy RENEAUD, élagueur diplômé "taille et soin aux arbres" vous propose ses services afin d'intervenir dans vos arbres, toujours dans le respect de ces derniers et en toute sécurité. Il peut également tailler les haies, débroussailler dans tout type de végétaux et est équipé pour évacuer tous les déchets.

Jérémy RENEAUD :
11 Le Moulin 33141 SAILLANS
05.57.51.04.75
06.84.23.79.63
jeremyreneaud@hotmail.com



Sandrine F.Y.
Auteur
33141 SAILLANS
06.23.39.33.92
sandrine.fy@orange.fr

Je propose aux personnes qui souhaitent se faire accompagner par un thérapeute professionnel.

**Réflexologie plantaire
Energétique chinoise**

Fanny FUDAL

**les Struliez
33141 Saillans**

06.23.39.33.92
Uniquement sur rendez-vous



Ingénierie et formation
Performance environnementale

Audit - Etude énergétique
Diagnostic technique immobilier

WWW.LSDIAG.FR

ANTHONY LANFRY
Responsable Technique

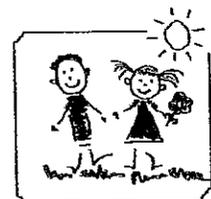
GSM: +33(0) 6.23.52.35.70
MAIL: SUDOUEST@LSDIAG.FR

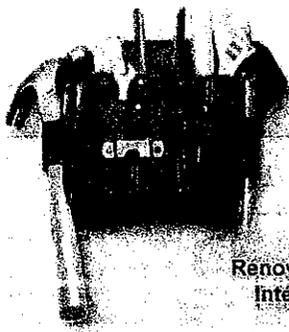
475, CHEMIN DE PINEAU
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC
GIRONDE

Christine BONNAUD

Assistante Maternelle
Agrée

7, Le Basque
33141 SAILLANS
05 57 25 92 98
06 35 67 45 36



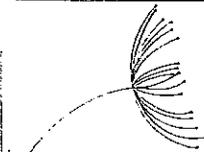


TOUS TRAVAUX

Fabien Loeuil

3 Cardeneau-33141 Saillans
06 50 88 39 79
fabienloeuil@hotmail.fr

Rénovation et construction
Intérieurs et extérieurs



BRIN D'ARCHI
plan image 3D maquette

Helène ROY
3 Cardeneau
33141 Saillans
06 50 88 39 79
www.brindarchi.fr
brindarchi@hotmail.fr

La représentation
de vos projets ...

Helène Roy, dessinatrice et maquettiste, au service des particuliers et des professionnels du bâtiment dans le domaine de la représentation et de la communication de projets architecturaux.

- Permis de construire (< 170m²)
- Aménagements intérieurs et extérieurs
- Relevé de bâtiment
- Plans
- Images 3D
- Maquettes



Brico Services

Pour vous rendre la vie plus facile !

www.brico-services.com

Stéphane Vieillard
Reynaud
33141 Saillans
Tél : 06 37 45 40 79



SARL GF SERVICES

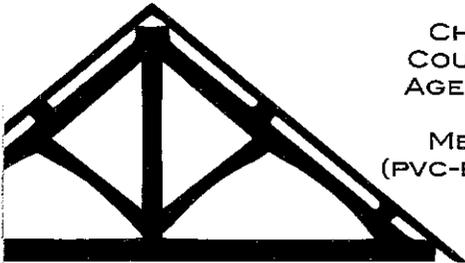
Guillaume Faurie
Taille, Effeuilage mécanique,
Vendange...

7 reynaud
33141 SAILLANS

0623602396

faurie.guillaume33@gmail.com

ENT LAURENT.S



CHARPENTE
COUVERTURE
AGENCEMENT
PARQUET
MENUISERIE
(PVC-BOIS-ALU)

TÉL. 06 60 20 01 55

N° SIREN 537 944 423 00012 APE 4391 A



Les Catalpas Restaurant
cardeneau nord
33141 Saillans

rest: 0557.74.2924
part: 0647.44.9347
laulet33@hotmail.fr

Laurent MURAT

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

2 bis rue de Libourne - FRONSAC

06 07 08 95 90
05 57 24 91 51

Démarches

Administratives

Comptabilité

Agnès MONFORT

Professionnel & Particulier

06 84 03 11 00

33demar@agimontfort.fr

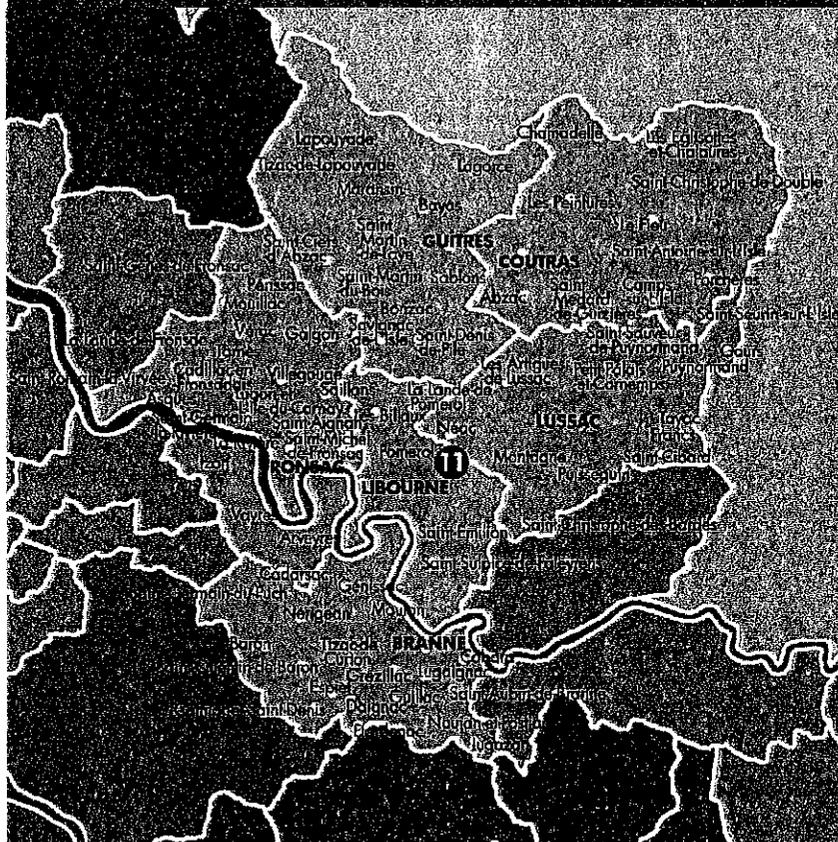
5 bis Reynaud
33141 SAILLANS

*H*éloïse Restau

06 48 09 07 45
contact@hessential.fr

www.hessential.fr

vous voulez CONSTRUIRE, AGRANDIR, RESTAURER, AMÉNAGER



Bénéficiez de l'aide gratuite des architectes conseillers du CAUE, organisme public départemental.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, d'agrandissement de votre habitation, de votre exploitation agricole, de votre local professionnel.

Avant d'engager des frais ou des travaux, consultez l'un des architectes conseillers du CAUE lors de ses permanences en mairies.

Renseignez-vous !

Lors de votre entretien, n'oubliez pas d'amener les documents concernant votre projet (photos, croquis, plans, ...).



CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

140, avenue de la Marne 33700 Mèrignac
Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / caue33@wanadoo.fr

Secteur n°11 : Branne, Coutras, Fronsac, Guîtres, Libourne, Lussac

Pascal MORIN, architecte conseiller

Les permanences sont tenues dans les mairies concernées, sauf indications contraires.

Venir avec photos des lieux (de loin dans le paysage et de près) et plans (cadastres, autres...).

			Pour 2013 : Octobre	Novembre	Décembre
BRANNE	1 ^o mardi	de 10h à 12h30	01	05	03
COUTRAS (maison serv. publics)	3 ^o mercredi	de 14h30 à 16h30	16	20	18
FRONSAC	3 ^o mardi	de 9h30 à 10h30	15	19	17
GUITRES (bibliothèque)	1 ^o mercredi	de 14h30 à 16h30	02	06	04
LIBOURNE	1 ^o mardi	de 15h à 17h30	01	05	03
LUSSAC	3 ^o mardi	de 11h à 12h30	15	19	17
Subdi. LIBOURNE	3 ^o mardi	de 15h à 17h30	15	19	17

AVC

accident vasculaire cérébral

Grande journée d'information

Samedi 19 octobre 2013 - Place Pey Berland à Bordeaux
de 10h à 17h

- > **Comment rester en bonne santé et prévenir les AVC ?**
- > **Quels sont les signes d'un AVC, comment agir ?**
- > **AVC, et après ?**

> **Des conseils** (professionnels de santé, prise de tension, nutrition, activité physique...)

> **Des animations** (randonnée urbaine, accrobranche, vis ma vie après un AVC, atelier santé équilibre, danse africaine, dédicace du rugbyman Grégory Mahé...)



En savoir plus sur la journée et sur les signes d'alerte des AVC : www.ars.aquitaine.sante.fr

Manifestation organisée par l'Agence régionale de santé d'Aquitaine et ses partenaires



Adieu Fraises des Bois.

De la forêt aux gravillons,
Au fil des quatre saisons
Feuilles vertes dentelées, fleurs blanches,
Je pousse semaines et dimanches.

Mains Vertes attentionnées
Avec Amour m'ont protégées,
Roses, rouges et sucrées
Pour le plaisir d'être dégustées.

Mai, Juin, Juillet, Août
Mauvaises herbes au bord de route,
Désherbant communal projeté
A mis fin à ma prospérité.

Merci à vous futur cantonnier
Dans votre élan de générosité
D'observer mieux la Nature
Pour que le bonheur de chacun perdure.

M.V.
09.2013

Mots croisés FRV100 - Grille référence GR-008.

Imprimer la grille
la solution
Retour à la liste

Horizontalement

- 1 - Approvisionnement
- 2 - Unités qui font grossir - Voie de ville
- 3 - Grosse bougie - Attires
- 4 - Indium du chimiste - Voies d'évacuation
- 5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives
- 6 - Identique - Possessif - Débit de boissons
- 7 - Glacier de demain - Jour républicain
- 8 - Se met à table - Très crue
- 9 - Etreindrons
- 10 - Unis - Omises

Verticalement

- A - Fortuit
- B - Vêtement chaud - Négation
- C - Partie d'archipel - Maritime
- D - Frein de bouche - Haussas
- E - Chicane - Oui du midi
- F - Réfutera - Empestes
- G - Outil de dessin - Intitulera
- H - Ambitionnerai - Mot de choix
- I - Général sudiste - Colline
- J - Te dirigeras - Exécute deux fois
- K - Terme d'accord - Pierre fine
- L - Hérésiarques

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2										■		
3								■				
4			■								■	
5				■						■		
6						■			■			
7					■							
8		■						■				
9											■	
10					■							

SUDOKU

Grilles n° 183 - 2013

Règle du Jeu : La règle est simple, en partant des chiffres déjà inscrits, vous devez remplir la grille de manière à ce que : chaque ligne, chaque colonne, chaque carré de 3*3 contiennent une seul fois les chiffres de 1 à 9.

Facile

	7		4	2			6	
2			8		5	7		4
1	4	8	6	3		5		
	2					9		7
9		1					5	
		2		4	3	6	7	8
4		6	7		8			9
	3			9	6		1	

Moyen

	2		7	9				5
		7				6	9	
					5	4	2	7
	9		1	3	8		6	
4	3						8	1
	6		9	4	2		7	
2	5	3	6					
	7	6				8		
9				1	3		5	

Difficile

				6			7	
		7		4	8		3	
	8	3			7		9	
			8	2	3		4	
		9				6		
	4		1	9	6			
	5		6			1	8	
	9		4	7		2		
	6			8				

Diabolique

6				5		9		
		5					3	
7			9		3	2		
3						8	5	
	8	1				3	9	
	7	9						1
		7	4		2			9
	9					5		
		6		1				8

Retrouvez toutes les solutions et d'autres grilles sur :
<http://www.programme.tv/sudoku/>

MAIRIE DE SAILLANS

1 Champ de Villard
33141 SAILLANS
Tel : 05.57.84.32.10
Fax : 09.20.62.09.98

E mail : mairie-de-saillans@orange.fr

Site Internet : www.mairie-desaillans.jimdo.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 18h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

05.57.84.32.10

Ouverte les mardi et vendredi de 14h00 à 18h00

E mail : bibliosaillans@yahoo.fr

GARDERIE / RESTAURANT SCOLAIRE

09.66.89.32.10

PRESIDENT(ES) DES ASSOCIATIONS SAILLANAISES :

Le Fusil Saillanais

M. Olivier DEVILLE 06.74.65.81.77

La Gym volontaire

Mme Isabelle GAUTIER 05.57.74.37.02

Le Comité des Fêtes

Mme Bénédicte VARREON 05.57.84.39.72

L'Amicale des Parents d'Elèves

M. Olivier FUDAL 06.14.93.72.79

Les Amis de l'église

M. Henri TROCARD 05.57.84.37.35

L'Amicale des Anciens Combattants

M. Jean TILLET 05.24.24.51.97

Moments de Bien-être (Réflexologie)

Mme Fanny FUDAL 06.23.39.33.92

AOC SAILLANS

M. Jean-Luc BONNAUD 05.57.25.92.98

TOU'ZAZIMUTS (Randonnée)

M. Gilbert MALEIX 06.26.44.35.79

La Boule Saillanaise

M. Franck CHAMPDAVOINE 06.76.50.92.04

ASSISTANTES MATERNELLES A SAILLANS :

Christine BONNAUD 05.57.25.92.98

Baby-sitter : Aurélie SOURD 06.81.51.20.85

Charlotte LEPORACE : 06.13.39.37.09

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) DU CANTON

Mme Denise PERRIN-MAGLIONE 05.57.68.91.70

AUTRES NUMEROS UTILES

Déchetterie de VERAC : 05.57.84.35.67

Ecole : 05.57.84.30.31

FRANCE TELECOM (en cas de poteaux dangereux, câbles décrochés, chambres détériorées) : 0800 083 083

GDF SUEZ : Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33 /

Raccordement : 0 810 224 000

Gendarmerie de VILLEGOUGE : 05.57.84.86.50

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage :
05.57.74.33.15

Restaurant Les Catalpas : 05.57.74.29.21 /
06.47.41.93.47

Service Départemental d'Incendie et de Secours

(SDIS) : Urgence : 18 Standard : 05.57.55.89.41

SIAEPA (assainissement) : 05.57.43.63.40

SIVU (Chenil) : 05.57.69.69.88

SMICVAL (ordures ménagères et déchetterie) :
05.57.55.39.79

SOGEDO (réseau d'eau) : 05.57.94.01.70

TAXI GALGON : 06.79.69.13.95

TransGironde Réseau des cars: 09.74.50.00.33